

ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON DES FAMILLES LE FIGUIER

Compte rendu du Conseil d'Administration du 14 janvier 2021

Présents : Marietta BOUVET – Joëlle BRECHETEAU - Paul BUSIN – Michel CARTRON — Etienne LE MIERRE - Christiane LELIEVRE – Geneviève LIAIGRE - Michel MAROLLEAU – Laurence SOLTNER - Françoise TRELLU

Excusée : Elisabeth CHARRIAU – Virginie CHAIGNEAU – Clotilde SOULARD – Maryse TUDOUX

Absent(e)s : Martine BOUREL HERAULT – Aurore CHARLES – Maria MORIER –

Ordre du jour

- Point sur la COVID
 - Fréquentation au Figuier
 - Incidence sur le bénévolat
- La CARSAT
- 2020 en chiffres
- L'ADMR
- La FASSIC
- L'expertise judiciaire (*suite*)
- AG de la Fédération des M.A.H.
- La rencontre virtuelle des Maisons de l'Ouest
- Les équipements de la Maison du Figuier
- Vos Questions.

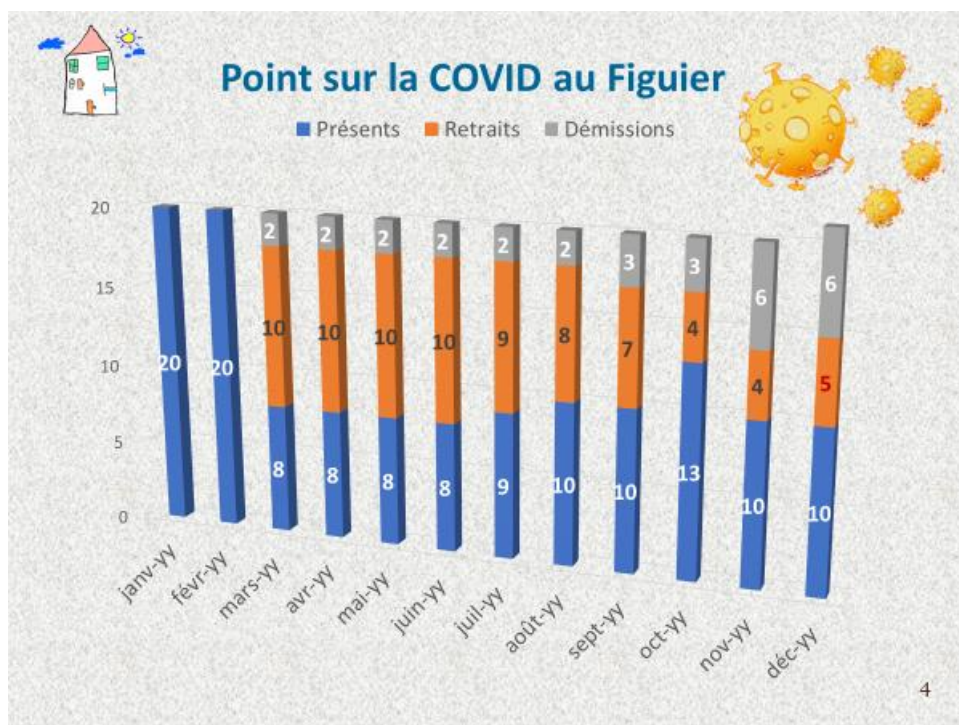
Point sur la COVID (Françoise TRELLU)

➤ Fréquentation au Figuier

Après la fermeture de la maison le 16 mars les résidents reviennent progressivement depuis le 18 mai.

L'activité du Figuier a vraiment repris son rythme en novembre et décembre 2020 et ce malgré le report de réservations enregistrées à la suite d'interventions chirurgicales déprogrammées.

➤ Incidence sur le bénévolat



Marietta BOUVET demande l'incidence sur le nombre de permanences par bénévole.

Paul BUSIN précise que des nouveaux horaires ont été mis en place : 9/12 H et 18/21H avec suppression de la plage 16h/19h. Néanmoins chaque bénévole assure à minima 2 permanences par semaine.

La CARSAT (Françoise TRELLU)

La Fédération des Maisons d'Accueil Hospitalière a adressé un courrier à la CNAM pour l'informer de la situation des Maisons qui pour certaines ont vu leur nombre de nuitées diminué entre 30 et 90% pendant le premier confinement. Ce taux n'a que très peu évolué pendant la seconde période de confinement et la situation financière est donc très critique.

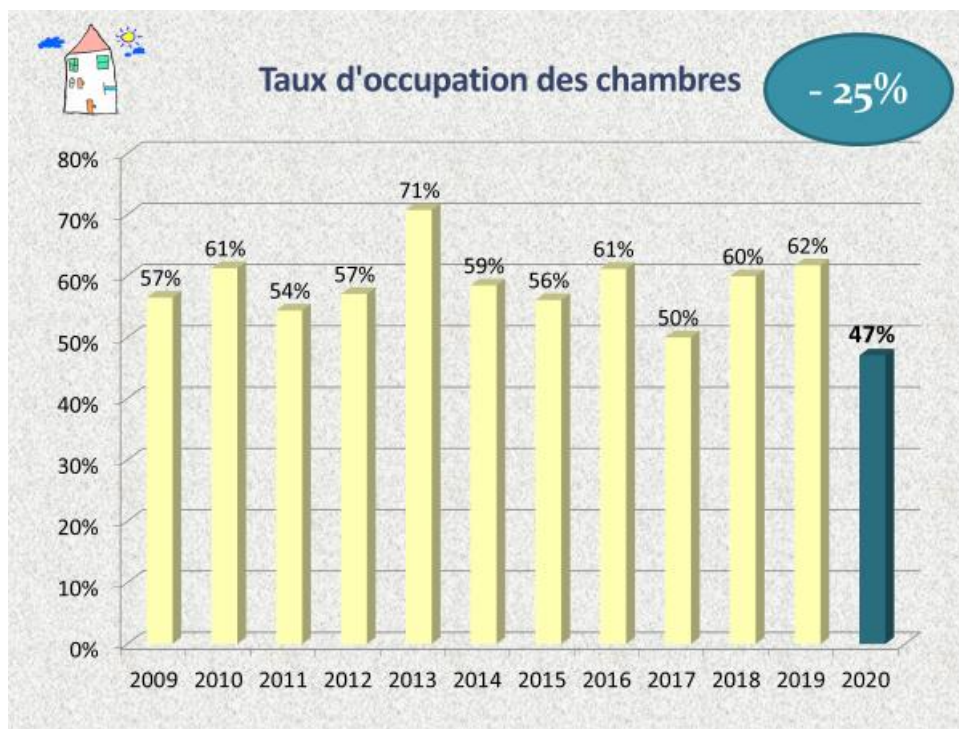
La CNAM après étude a fait parvenir le 25 novembre 2020 à toutes les CARSAT et à la CRAMIF (*pour l'Île de France*) une note leur demandant de ne pas tenir du nombre de nuitées réalisées en 2020 mais de prendre le chiffre de 2019.

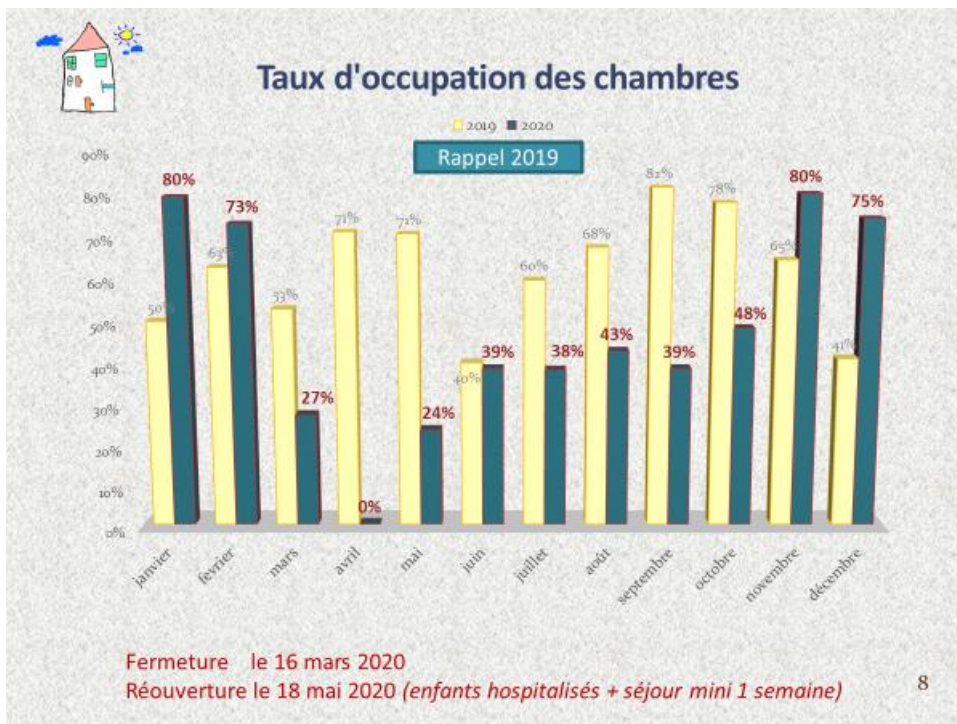
Elle leur permet également sur demande des Maisons de verser le solde de la subvention prévue pour 2019 au titre de l'année 2020 et le cas échéant de demander une aide exceptionnelle.

Le Figuier a fait cette demande et le solde a été versé fin décembre 2020. Notre trésorerie nous permet de ne pas demander d'aide exceptionnelle.

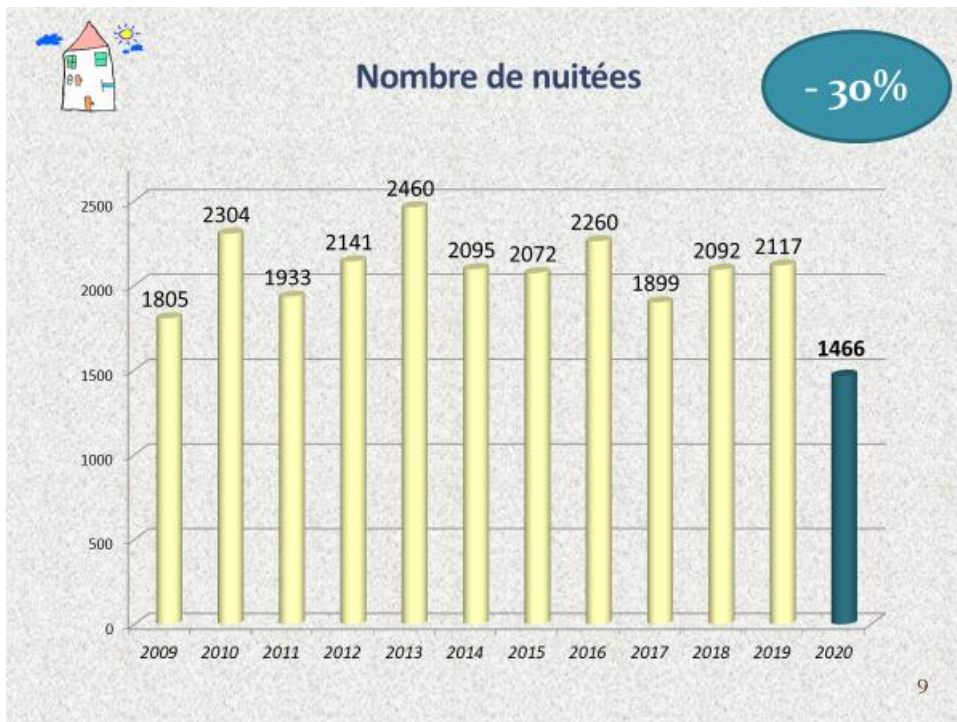
Paul BUSIN précise que l'aide exceptionnelle est une aide remboursable.

2020 en chiffres – (Paul BUSIN)

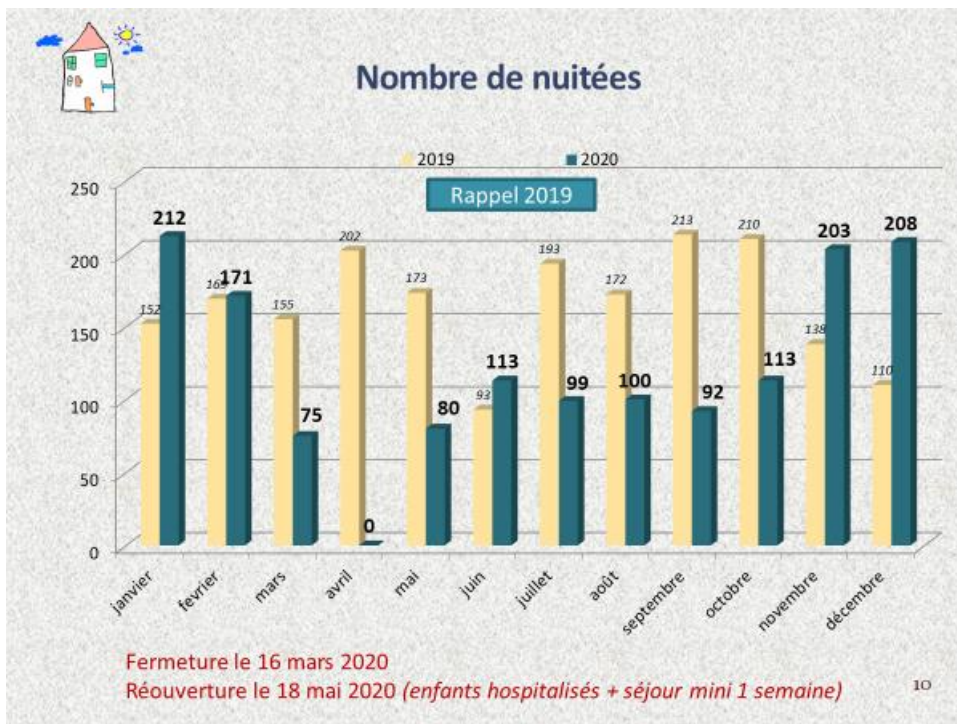




Laurence SOLTNER demande quelle est la tendance pour ce début d'année. Paul BUSIN explique qu'il y a moins de réservation en janvier dans l'immédiat sans en connaître la raison.



Paul BUSIN précise que la baisse du nombre de nuitées entraîne un déficit de 20 k€.



A la question de Michel MAROLLEAU, Françoise TRELLU confirme que toutes les chambres étaient ouvertes en décembre pour des séjours minimum d'une semaine sauf pour des familles déjà venues.



Paul BUSIN précise que la CARSAT accepte 25% d'ambulatoires sur le total des nuitées.



Les Tarifs

Explications

Le montant de la nuitée et la grille tarifaire est établie par la **CPAM**
Pour 2020 le montant était de **33,38€** (pour 2021 est de 33,58€)

En fonction du revenu de référence imposable un tarif par quart sera appliqué :

- T1 25% soit 8.40€
- T2 50% soit 16.80€
- T3 75% soit 25.20€
- T4 100% soit 33.60€
- T5 pour le 2^{ème} accompagnant* de 25% soit 8.40€
- T6 Gratuité pour les enfants de moins de 2 ans

Le solde de la nuitée sera pris en charge par les organismes sociaux avec lesquels nous avons passé une convention (CPAM, MSA)
A savoir que pour la CPAM (93%) les règlements sont pris sur les fonds sociaux de la CARSAT.

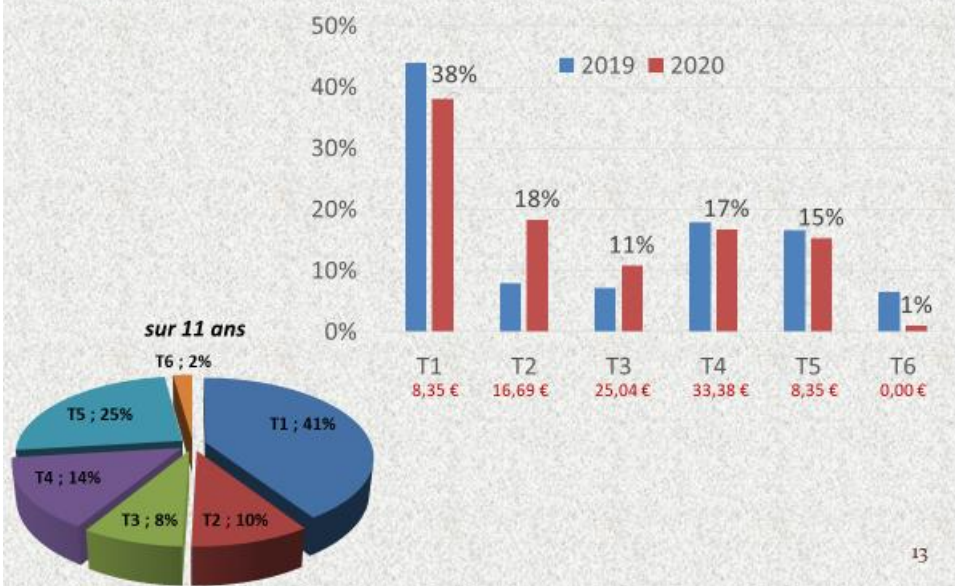
* Sous réserve de son éligibilité suivant les critères définis dans les conventions

12

Françoise TRELLU précise que l'augmentation est de 0.6 %. Les tarifs ont été arrondis pour faciliter les calculs.



Evolution des tarifs appliqués

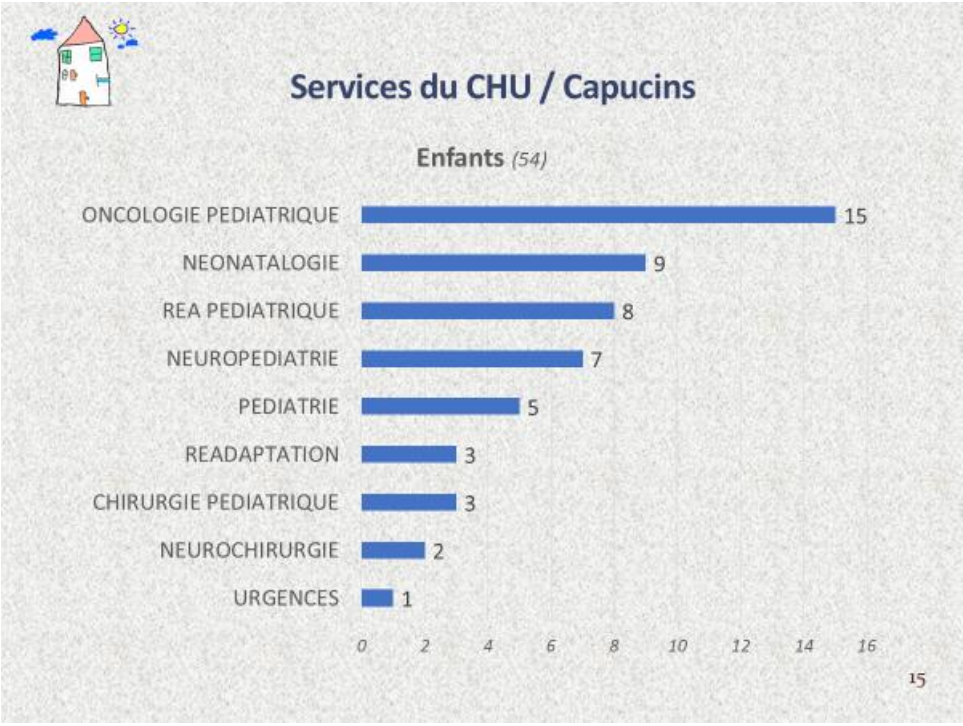
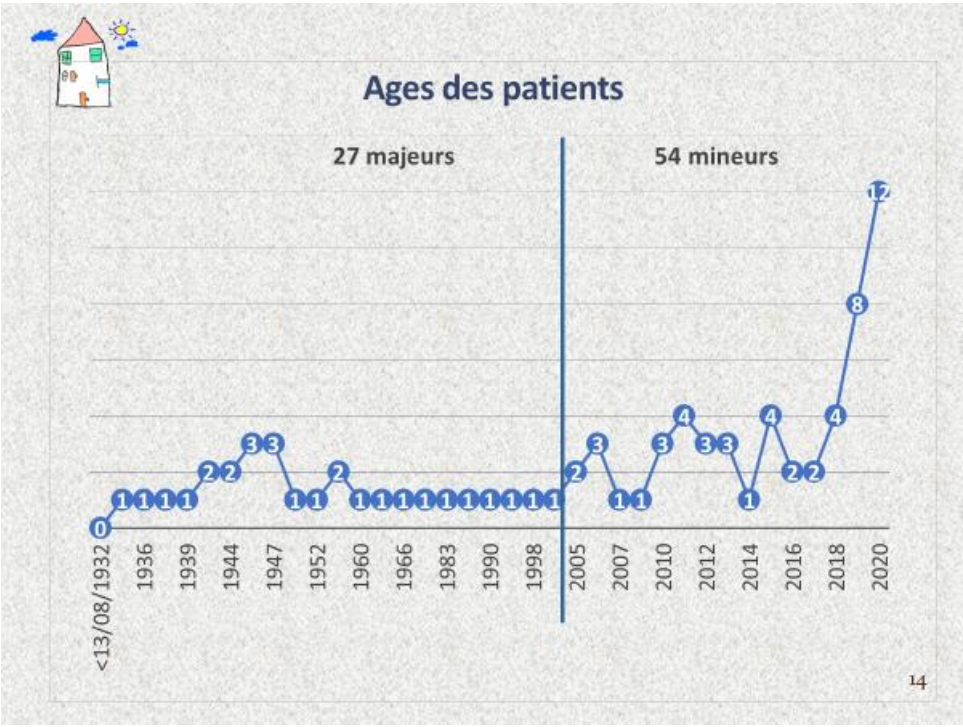


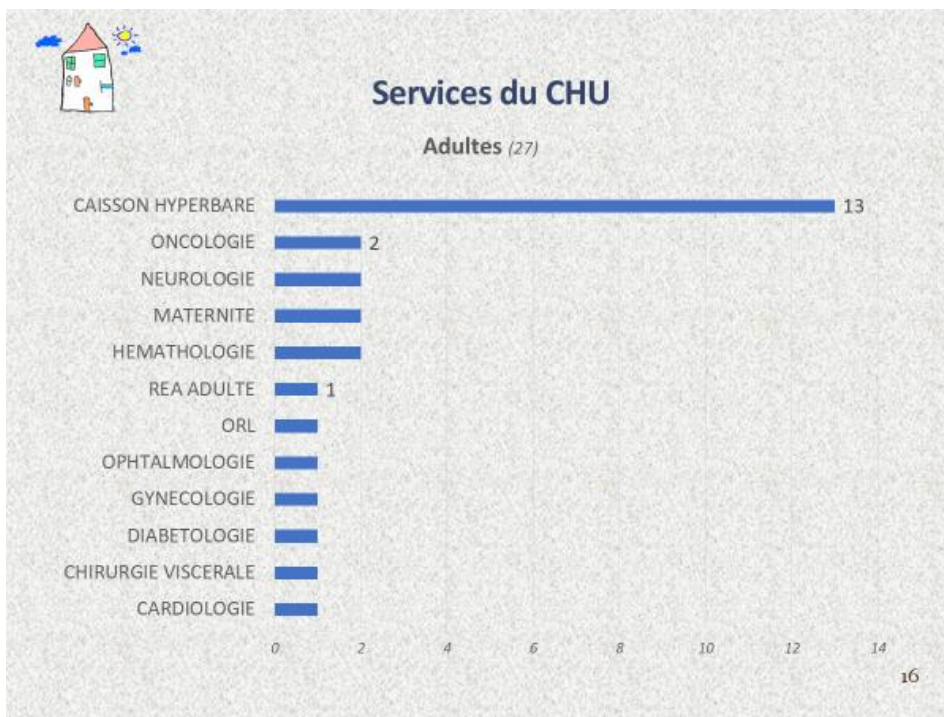
13

Paul BUSIN fait remarquer qu'en 2020, le nombre de T1 a diminué en faveur des T2 et T3.

Françoise TRELLU explique que la CNAM a modifié les seuils du revenu fiscal de référence au 1^{er} janvier 2020, ce qui explique certainement cette baisse de T1.

Paul BUSIN indique qu'il a également réalisé des statistiques sur l'âge des patients pour lesquels la Maison accueille les familles ainsi que les services concernés.





Laurence SOLTNER demande si la Maison a accueilli des familles de patients COVID.

Elle précise que le CHU a pour obligation de trouver des hébergements, par exemple pour les familles des patients arrivant du Grand Est.

Françoise TRELLU répond que nous n'avons pas eu de demande.

A la question de Paul Busin, Laurence SOLTNER répond que c'est le CHU qui prend en charge la dépense suite à une circulaire.

Laurence SOLTNER précise également que c'est le service des usagers qui oriente les familles et que les 2 structures proches (Figuier et Ozanam) ont été indiquées.

Françoise TRELLU conclue que la Maison du Figuier peut accueillir ces familles si disponibilités de chambres.

La situation Financière comptable

Paul BUSIN indique que l'ensemble des éléments comptables va être déposé au cabinet d'expertise IN EXTENSO le 8 février 2021

Plusieurs éléments manquent pour arrêter les comptes.

Tout permet de penser que l'exercice 2020 ne sera pas en déficit.

La perte de nuitées est compensée par

- la baisse des interventions ADMR (arrêt des interventions le matin)
- Une baisse structurelle des charges
- L'aide de la Carsat.

L'ADMR (Françoise TRELLU)

Françoise TRELLU indique que la Maison des Familles a reçu un Mail le 22 décembre 2020 de l'ADMR annonçant une augmentation de tarif au motif d'un accord avec les partenaires sociaux

Le tarif passe de 23,20€ à 25,90 € soit **+11,65%** à compter du 1^{er} janvier 2021. Depuis 2019 c'est une augmentation totale des tarifs de **15%**.



Françoise TRELLU indique qu'un courrier va être adressé à l'ADMR. Si la réponse ne donne pas satisfaction, il est envisagé de changer de prestataire après avoir demandé plusieurs devis.

Le Conseil d'Administration est favorable à l'unanimité

La FASSIC (Michel CARTRON)

Michel CARTRON explique que l'Association du MARGAT a transféré le bail emphytéotique du terrain à la FASSIC (Fondation d'Action Sanitaire et Sociale d'Inspiration Chrétienne). La FASSIC gère les biens appartenant aux communautés religieuses.

Une rencontre avec le Directeur de la FASSIC a eu lieu, celui-ci sera facilitateur en cas de projet d'évolution de la Maison des Familles.

Le bâtiment à gauche de la Maison appartient à la congrégation, celui de droite à la Mutualité (utilisé pour atelier de la crèche)

Michel CARTRON propose de réfléchir à une démarche commune (construction – agrandissement) avec le Logis Ozanam et d'autres institutions.

En tant que membre du Conseil de Surveillance du CHU, Michel CARTRON a eu connaissance du projet d'Hôtel Hospitalier lancé par le CHU et l'ICO qui est une étude sur la rentabilité d'une telle structure.

Laurence SOLTNER précise que l'hôtel hospitalier est un lieu très médicalisé pour le patient et qu'il ne répond pas aux mêmes services que la Maison des Familles.

Etienne LE MIERE ajoute que l'objectif de rentabilité n'est pas celui de l'ICO mais une amélioration de la prise en charge du patient.

Laurence SOLTNER indique que ce projet n'est plus d'actualité et qu'il ne le sera vraisemblablement plus dans les années à venir au vu de la Crise Sanitaire.

Expertise Judiciaire (Françoise TRELLU)

Françoise TRELLU indique avoir enfin reçue l'expertise judiciaire.

A ce stade, la responsabilité semble avérée pour :

- La SAS Ouest Serrurerie
- L'architecte Monsieur Brunel

Ci-dessous les premiers éléments que nous pouvons communiquer à ce jour aux dires de l'expert judiciaire :

- « La reprise de l'étanchéité ne devra pas se limiter à une nouvelle reprise ponctuelle, mais à une reprise systématique sur toute la hauteur (*compris toiture*) de l'immeuble avec dépose des joints et cornières mis en place, vérification de la présence du joint prévu et à sa continuité sur toute la hauteur des façades et toute la longueur des rampants, à défaut fourniture et mise en place d'un joint compressible adapté type TP 600 Illmod 600 ou similaire (*assurant une étanchéité à la pluie battante*) entre la structure de la verrière et celle de la gaine d'ascenseur, puis mise en place d'un profil d'habillage et d'étanchéité en aluminium laqué, soigneusement ajusté, sur toute la hauteur et les rampants de la toiture »

L'expert doit adresser son rapport avec les pièces complémentaires demandées au tribunal qui rendra son jugement.

Assemblée de la FMAH (Françoise TRELLU)

L'Assemblée Générale de la Fédération s'est tenue le vendredi 2 octobre 2020 dans l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Bicêtre.

Le trésorier et la Présidente s'y sont rendus.

Les PV de l'AG ordinaire et extraordinaire de 2019 approuvés, le rapport moral et d'activité déroulés, le renouvellement des membres du CA ont été élus.

Pour information les élus sont :

- Messieurs Philippe Frigeri et Antonio Dos Santos comme personnes qualifiées
- Monsieur Henri Mazué* pour « La MAH Dijon Bourgogne » de Dijon
- Madame Élisabeth Treca* pour « La Maison Familiale Hospitalière » de Lille
- Madame Muriel Crozes* pour la Maison d'Accueil Landaise des Familles d'Hospitalisés « les Bruyères » de Mont de Marsan
- Madame Françoise Trelle* pour la MAH « Le Figuier » d'Angers qui tiendra également le poste de secrétaire au sein du bureau.

* Bénévole dans une MAH

Rencontre des Maisons de l'Ouest (Françoise TRELLU)

La rencontre des Maisons de l'Ouest réunissant les Maisons de Brest, St Brieux, Rennes et Angers s'est tenue en visio-conférence le 19 novembre 2020.

La visio a permis de faire un point sur la situation de nos Maisons et en résumé :

- Brest : se porte bien 8 bénévoles sur 13. Nombre de nuitées identiques à 2019.
- Rennes : déficit de 60 000 €. Fort recul des résidents. La demande CARSAT est en cours.
- St Brieuc : Meilleure année par rapport à 2019.

La Maison de Poitiers souhaite rejoindre notre groupe même si sa situation géographique sera un frein lors de la reprise des rencontres en présentiel.

Laurence SOLTNER précise que les maisons de Brest et St Brieuc ont accueilli des familles de patients COVID.

L'agencement de la Maison (Françoise TRELLU)

Malgré 6 mois de faible activité nous continuons à penser à nos résidents actuels et futurs et poursuivons l'amélioration de notre accueil.

- Ainsi le linge de lit a été fin 2020 intégralement renouvelé avec des draps housses, draps plats, taies d'oreillers et housses de couettes dans un tissu utilisé dans l'hôtellerie. Tissu plus épais et donc plus résistant aux nombreux lavages et repassages.
- L'Association AFELT nous a permis de faire l'acquisition de 4 rafraichisseurs Dyson qui seront mis à la disposition des résidents en cas de fortes chaleurs notamment pour les chambres du second étage

Prochain CA : 22 AVRIL 2021 à 18 h Maison de la Ligue contre le cancer

Christiane LELIEVRE

Secrétaire AGMF